

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1198

17 mai 2008

SOMMAIRE

Abilene Consulting S.A.	57482	Maple Grove S.à r.l.	57504
ALC Invest S.A.	57490	Meigerhorn Capital S.à r.l.	57502
Aska	57503	Murat S.A., société de gestion de patrimoine familial	57466
Avery Dennison Finance Luxembourg II	57479	Panicaut, s.à r.l.	57489
Avery Dennison Holding Luxembourg S.à r.l.	57480	Patron Ku'damm Holdings S.à r.l.	57504
Avery Dennison Luxembourg	57481	Perarius Properties S.A.	57481
Beständigkeit Holding S.A.	57491	Propinvest Holdings S.à r.l.	57485
Beständigkeit Holding S.A.	57499	Propinvest Holdings S.à r.l.	57485
Central European Holdings S.A.	57500	Roadster One S.à.r.l.	57504
CH Consult S.à.r.l.	57501	Roadster Two S.à.r.l.	57504
Cluny S.A., société de gestion de patrimoine familial	57458	Schroder Management Services (Luxembourg) S.A.	57488
Dasco	57501	Sea View Real Estate S.à.r.l.	57487
De Beers	57503	Sea View Real Estate S.à.r.l.	57488
Digital Luxembourg Sàrl	57503	Servitia	57487
DREYER RUPPERT REAL ESTATE S.A. Development & Investment	57501	Skype Technologies	57479
Formedia S.à r.l.	57500	S.M.S. Finance S.A.	57480
Franco Food S.à.r.l.	57483	Société de Participation Financière Dalmine Holding S.A.	57501
GIP Luxembourg S.A.	57499	Somerton-Deane S.à r.l.	57488
INEUMconsulting Luxembourg S.A.	57500	Somerton-Deane S.à r.l.	57489
Intégrale Luxembourg S.A.	57502	SPC Lux IV, S.à r.l.	57491
International Worldwide Retail S.A.	57484	Starkstrom-Anlagen Kautz Luxembourg S.à r.l.	57491
Isolani s.à r.l.	57474	Stella International S.A.	57490
IVP S.A.	57489	TeaM Energy Luxembourg Investments S.à r.l.	57486
Kalos S.A.	57485	Terold S.à r.l.	57484
Korea Property Company Sà r.l.	57482	Translink Mergers & Acquisitions S.à r.l.	57500
L'Olivier S.à r.l.	57490	Translink Mergers & Acquisitions S.à r.l.	57502
LSCI Selaht Germany S.à r.l.	57482	Wallberg Invest S.A.	57475
LSFAP Indonesian Investments S.à r.l.	57484	Wernelin S.A.	57499
LSOF Courbevoie Luxembourg S.à r.l.	57483		
Luxonen S.A.	57502		
Malifo S.A.	57490		

Cluny S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.082.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le deux avril.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Murdoch And Company, un partnership constitué sous le droit des Iles des Bermudes, ayant son adresse au 6 Front Street, Hamilton HM 11, Iles des Bermudes,

Ici représenté par Monsieur Charles ETONDE, juriste, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 7 février 2008.

La prédite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec laquelle elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer.

Titre I^{er} . - Dénomination sociale - Siège social - Durée - Objet social - Capital social

Dénomination sociale

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "Cluny S.A., société de gestion de patrimoine familial".

Siège social

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra également être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Durée

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Objet social

Art. 4. La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société même si elle détient une participation dans celle-ci.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

Capital social

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à 31.000 EUR (trente et un mille euros) représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de 10 EUR (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la législation luxembourgeoise, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de 10.000.000 EUR (dix millions d'euros) qui sera représenté par 1.000.000 (un million) d'actions d'une valeur nominale de 10 EUR (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, dès la constitution et pendant une période prenant fin le 31 décembre 2013, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Titre II. - Conseil d'administration - Surveillance - Assemblée générale

Conseil d'administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de quatre membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou fax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Il peut être prévu un règlement intérieur au sein du conseil d'administration. Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion du conseil par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil d'administration dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se dérouler au siège de la société.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité des membres présents ou représentés.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social dans les limites de l'article 12. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée, en ce qui concerne la gestion journalière, par les signatures conjointes d'au moins trois administrateurs ou par la signature individuelle de tout délégué du conseil d'administration, dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Le conseil d'administration devra demander l'autorisation préalable et expresse de l'assemblée générale des associés pour les décisions suivantes: la vente d'actifs dont le montant excéderait 5% (cinq pour cent) de l'actif net de la société, l'acquisition d'actifs pour lesquels le financement par le biais de l'endettement excéderait 5% (cinq pour cent) de l'actif net de la société et l'octroi de garantie.

Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier jour du mois de juillet à 14 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Titre III. - Année sociale - Répartition des bénéfices

Année sociale

Art. 18. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la législation luxembourgeoise.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au commissaire.

Répartition des bénéfices

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation de la législation luxembourgeoise y relative.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2008.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

Les premiers administrateurs et le premier commissaire sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

- Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et paiement

Les 3.100 (trois mille cent) actions ont été souscrites par Murdoch And Company, prénommée.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de 31.000 EUR (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ deux mille euros.

Résolution de l'actionnaire unique

L'actionnaire unique prénommé, représenté comme dit ci-avant, représentant la totalité du capital social de la société a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à 4 (quatre).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs avec un mandat de 3 ans:

1. Madame Stéphanie Halley Epouse David, administrateur de sociétés, née le 19 novembre 1970 à Caen (France), demeurant 35 Studdridge ST Londres SW6 3SL (Grande-Bretagne);

2. Monsieur Claude Zimmer, maître en sciences économiques, né à Luxembourg le 18 juillet 1956, ayant pour adresse professionnelle le 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

3. Monsieur Claude Schmitz, conseiller fiscal, né le 23 septembre 1955 à Luxembourg, ayant pour adresse professionnelle le 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

4. Madame Kim Stevens, administrateur de sociétés, née le 10 mai 1967 à Londres, ayant pour adresse professionnelle Compass Point, 9 Bermudiana Road Hamilton, HM 11, Iles des Bermudes;

avec les pouvoirs définis à l'article 12 des statuts.

Ils pourront nommer des agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Deuxième résolution

Est élu président du conseil d'administration Monsieur Claude Zimmer, prénommé, qui déclare accepter.

Troisième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social: AUDIEX S.A., ayant son siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65.469.

Quatrième résolution

Le siège social de la société est fixé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Les statuts de la société sont établis en langue française et en langue anglaise. En cas de divergences entre les textes français et anglais, la version française prévaudra.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand eight, on the second of April.

Before us M^e Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Murdoch & Company, a company existing under the laws of the Islands of Bermuda, with registered office at 6 Front Street, Hamilton HM 11, Bermuda, here represented by Mr. Charles ETONDE, lawyer, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of a proxy dated February 7, 2007.

Said proxy, signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has drawn up the following articles of a joint stock company to be incorporated.

Chapter I. - Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Name

Art. 1. A joint stock company is formed under the name of "Haxo S.A., Société de gestion de patrimoine familial".

Registered office

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy by a decision of the general meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Duration

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Object

Art. 4. The purpose for which the company is formed is limited to the acquisition, holding, management and disposal of financial assets within the meaning of the law of August 5, 2005 on financial guarantees and of cash and assets of any kind held in an account.

The company is not allowed to exercise any commercial activity.

The company shall reserve its shares either to natural persons acting in the frame of their private wealth management, either to private wealth entities acting exclusively in the interest of the private wealth of one or more natural persons, or to intermediaries acting on behalf of above-mentioned investors.

The company will not be allowed to exercise any management role in any company, even its subsidiary.

The securities that the company shall issue may not be the subject of a public investment or may not be quoted on the stock exchange.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension, within the limits of the law of May 11, 2007 regarding family wealth management company.

Capital

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) divided into 3,100 (three thousand one hundred) shares with a nominal value of EUR 10 (ten euros) each.

The shares are in registered or bearer form at the option of the shareholders.

The company may, to the extent and under the terms permitted by Luxembourg legislation, redeem its own shares.

For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at EUR 10,000,000.- (ten million euros) to be divided into 1,000,000.- (one million) shares with a nominal value of EUR 10 (ten euros) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, from the date of incorporation and during a period ending on December 31, 2013, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and especially under the provisions of article 32-4 of the law of August 10, 1915 regarding commercial companies.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

Chapter II. - Board of directors - Supervision - Statutory auditors

Board of directors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than four members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board of directors can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted. A director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or fax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the board of directors' meetings.

Internal rules can be established within the board of directors. Internal rules may provide that for the calculation of quorum and majority, the directors participating in the board of directors meeting by way of video conference or by way of telecommunication means permitting their identification may be deemed to be present. Such means shall satisfy technical characteristics which ensure an effective participation in the meeting of the board of directors whose deliberations shall be online without interruption.

The meeting held at a distance by way of such communication means shall be deemed to have taken place at the registered office of the company.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest within the limits of article 12. All powers not expressly reserved to the general meeting by the law of August 10, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is, in all circumstances, committed either by the joint signatures of any two directors or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

The board of directors will require prior and explicit approval from the meeting of shareholders for the following decisions: sale of assets for an amount exceeding 5% (five per cent) of the net asset of the company, acquisition of assets for which financing by way of debt exceeding 5% (five per cent) of the net asset of the company and granting of guarantees.

Supervision

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the whole body of shareholders of the company. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first day of the month of July, at 2.p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The board of directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing 10% of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote.

The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner, in relation to the company.

For the calculation of quorum and majority, the shareholders participating in the meeting by way of video conference or by way of telecommunication means permitting their identification shall be deemed to be present. Such means shall satisfy technical characteristics which ensure an effective participation in the meeting whose deliberations shall be online without interruption.

Chapter III. - Business year - Distribution of profits

Business year

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31 of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the Luxembourg legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Distribution of profits

Art. 19. At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the Luxembourg legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the subscribed capital.

Chapter IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

General disposition

Art. 21. The law of August 10, 1915 regarding commercial companies as amended and the law of May 11, 2007 as amended regarding family wealth management company as amended shall apply in-so-far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31, 2008.

The first annual general meeting shall be held in 2009.

The first directors and the first auditors are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

- By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by a resolution of the sole shareholder that designates the first board of directors of the company.

Subscription and payment

The 3,100 (three thousand one hundred) shares have been entirely subscribed by Murdoch & Company, prenamed.

All the shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10, 1915 regarding commercial companies as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at two thousand euros.

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder, prenamed, represented as above-mentioned, representing the whole of the share capital, passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at 4 (four).

The following have been elected as directors with a mandate expiring three years after the date of incorporation of the company:

1. Mrs Stéphanie Halley Spouse David, company director, born on November 19, 1970 in Caen (France), residing 35 Studdridge ST London SW6 3SL (Great-Britain);

2. Mr. Claude Zimmer, maître en sciences économiques, born on July 18, 1956 in Luxembourg, with professional address in 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

3. Mr. Claude Schmitz, tax adviser, born on September 23, 1955 in Luxembourg, with professional address in 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

4. Mrs. Kim Stevens, company director, born on May 10, 1967 in London, with professional address in Compass Point, 9 Bermudiana Road Hamilton, HM 11, Bermuda Islands;

with the powers indicated in article 12 of the articles of incorporation.

The directors may appoint agents, fix their powers, competences and dismiss them.

Second resolution

Mr. Claude Zimmer, prenamed, who accepts, has been elected as chairman of the board of directors.

Third resolution

The following has been appointed as statutory auditor, its mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the financial statements of the first business year: AUDIEX S.A., with registered office in 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65.469.

Forth resolution

The company's registered office is located at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the French and the English text, the French version shall prevail.

Signed: C. ETONDE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 avril 2008, Relation: LAC/2008/13958. — Reçu à 0,5%: cent cinquante cinq euros (155 €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008057013/211/432.

(080063574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2008.

Murat S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 138.079.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le deux avril.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Murdoch And Company, un partnership constitué sous le droit des Iles des Bermudes, ayant son adresse au 6 Front Street, Hamilton HM 11, Iles des Bermudes,

Ici représenté par Monsieur Charles ETONDE, juriste, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 7 février 2008.

La prédite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec laquelle elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer.

Titre I^{er} . - Dénomination sociale - siège social - durée - objet social - capital social

Dénomination sociale

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "Murat S.A., société de gestion de patrimoine familial".

Siège social

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra également être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Durée

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Objet social

Art. 4. La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société même si elle détient une participation dans celle-ci.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

Capital social

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à 31.000 EUR (trente et un mille euros) représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de 10 EUR (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la législation luxembourgeoise, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de 10.000.000 EUR (dix millions d'euros) qui sera représenté par 1.000.000 (un million) d'actions d'une valeur nominale de 10 EUR (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, dès la constitution et pendant une période prenant fin le 31 décembre 2013, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Titre II. - Conseil d'administration - surveillance - assemblée générale

Conseil d'administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de quatre membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou fax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Il peut être prévu un règlement intérieur au sein du conseil d'administration. Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion du conseil par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil d'administration dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se dérouler au siège de la société.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité des membres présents ou représentés.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social dans les limites de l'article 12. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée, en ce qui concerne la gestion journalière, par les signatures conjointes d'au moins trois administrateurs ou par la signature individuelle de tout délégué du conseil d'administration, dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Le conseil d'administration devra demander l'autorisation préalable et expresse de l'assemblée générale des associés pour les décisions suivantes: la vente d'actifs dont le montant excéderait 5% (cinq pour cent) de l'actif net de la société, l'acquisition d'actifs pour lesquels le financement par le biais de l'endettement excéderait 5% (cinq pour cent) de l'actif net de la société et l'octroi de garantie.

Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier jour du mois de juillet à 14 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Titre III. - Année sociale - répartition des bénéfices

Année sociale

Art. 18. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la législation luxembourgeoise.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au commissaire.

Répartition des bénéfices

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation de la législation luxembourgeoise y relative.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Titre IV. - Dissolution - liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2008.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

Les premiers administrateurs et le premier commissaire sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et paiement

Les 3.100 (trois mille cent) actions ont été souscrites par Murdoch And Company, prénommée.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de 31.000 EUR (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ deux mille euros.

Résolution de l'actionnaire unique

L'actionnaire unique prénommé, représenté comme dit ci-avant, représentant la totalité du capital social de la société a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à 4 (quatre).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs avec un mandat de 3 ans:

1. Monsieur Julien Halley, né le 20 février 1972 à Caen (France), demeurant 23 Gainsborough House Mount Vernon Frognaal Rise Londres NW3 6PZ (Grande-Bretagne);

2. Monsieur Claude Zimmer, maître en sciences économiques, né à Luxembourg le 18 juillet 1956, ayant pour adresse professionnelle le 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

3. Monsieur Claude Schmitz, conseiller fiscal, né le 23 septembre 1955 à Luxembourg, ayant pour adresse professionnelle le 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

4. Madame Kim Stevens, administrateur de sociétés, née le 10 mai 1967 à Londres, ayant pour adresse professionnelle Compass Point, 9 Bermudiana Road Hamilton, HM 11, Iles des Bermudes;

avec les pouvoirs définis à l'article 12 des statuts.

Ils pourront nommer des agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Deuxième résolution

Est élu président du conseil d'administration Monsieur Claude Zimmer, prénommé, qui déclare accepter.

Troisième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social: AUDIEX S.A., ayant son siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65.469.

Quatrième résolution

Le siège social de la société est fixé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Les statuts de la société sont établis en langue française et en langue anglaise. En cas de divergences entre les textes français et anglais, la version française prévaudra.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand eight, on the second of April.

Before us Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Murdoch & Company, a company existing under the laws of the Islands of Bermuda, with registered office at 6 Front Street, Hamilton HM 11, Bermuda, here represented by Mr. Charles ETONDE, lawyer, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of a proxy dated February 7, 2007.

Said proxy, signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has drawn up the following articles of a joint stock company to be incorporated.

Chapter I. - Name - registered office - duration - object - capital

Name

Art. 1. A joint stock company is formed under the name of "Haxo S.A., Société de gestion de patrimoine familial".

Registered office

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy by a decision of the general meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Duration

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Object

Art. 4. The purpose for which the company is formed is limited to the acquisition, holding, management and disposal of financial assets within the meaning of the law of August 5, 2005 on financial guarantees and of cash and assets of any kind held in an account.

The company is not allowed to exercise any commercial activity.

The company shall reserve its shares either to natural persons acting in the frame of their private wealth management, either to private wealth entities acting exclusively in the interest of the private wealth of one or more natural persons, or to intermediaries acting on behalf of above-mentioned investors.

The company will not be allowed to exercise any management role in any company, even its subsidiary.

The securities that the company shall issue may not be the subject of a public investment or may not be quoted on the stock exchange.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension, within the limits of the law of May 11, 2007 regarding family wealth management company.

Capital

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) divided into 3,100 (three thousand one hundred) shares with a nominal value of EUR 10 (ten euros) each.

The shares are in registered or bearer form at the option of the shareholders.

The company may, to the extent and under the terms permitted by Luxembourg legislation, redeem its own shares.

For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at EUR 10,000,000.- (ten million euros) to be divided into 1,000,000.- (one million) shares with a nominal value of EUR 10 (ten euros) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, from the date of incorporation and during a period ending on December 31, 2013, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and especially under the provisions of article 32-4 of the law of August 10, 1915 regarding commercial companies.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

Chapter II. - Board of directors - supervision - statutory auditors

Board of directors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than four members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board of directors can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted. A director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or fax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the board of directors' meetings.

Internal rules can be established within the board of directors. Internal rules may provide that for the calculation of quorum and majority, the directors participating in the board of directors meeting by way of video conference or by way of telecommunication means permitting their identification may be deemed to be present. Such means shall satisfy technical characteristics which ensure an effective participation in the meeting of the board of directors whose deliberations shall be online without interruption.

The meeting held at a distance by way of such communication means shall be deemed to have taken place at the registered office of the company.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest within the limits of article 12. All powers not expressly reserved to the general meeting by the law of August 10, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is, in all circumstances, committed either by the joint signatures of any two directors or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

The board of directors will require prior and explicit approval from the meeting of shareholders for the following decisions: sale of assets for an amount exceeding 5% (five per cent) of the net asset of the company, acquisition of assets for which financing by way of debt exceeding 5% (five per cent) of the net asset of the company and granting of guarantees.

Supervision

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the whole body of shareholders of the company. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first day of the month of July, at 2.p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The board of directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing 10% of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote.

The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner, in relation to the company.

For the calculation of quorum and majority, the shareholders participating in the meeting by way of video conference or by way of telecommunication means permitting their identification shall be deemed to be present. Such means shall satisfy technical characteristics which ensure an effective participation in the meeting whose deliberations shall be online without interruption.

Chapter III. - Business year - distribution of profits

Business year

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31 of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the Luxembourg legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Distribution of profits

Art. 19. At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the Luxembourg legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the subscribed capital.

Chapter IV. - Dissolution - liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

General disposition

Art. 21. The law of August 10, 1915 regarding commercial companies as amended and the law of May 11, 2007 as amended regarding family wealth management company as amended shall apply in-so-far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31, 2008.

The first annual general meeting shall be held in 2009.

The first directors and the first auditors are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

******By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by a *résolution* of the sole shareholder that designates the first board of directors of the company.

Subscription and payment

The 3,100 (three thousand one hundred) shares have been entirely subscribed by Murdoch & Company, prenamed.

All the shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10, 1915 regarding commercial companies as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at two thousand euros.

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder, prenamed, represented as above-mentioned, representing the whole of the share capital, passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at 4 (four).

The following have been elected as directors with a mandate expiring three years after the date of incorporation of the company:

1. Mr. Julien Halley, company director, born on February 20, 1972 in Caen (France), residing 23 Gainsborough House Mount Vernon Frognaal Rise Londres NW3 6PZ (Great-Britain);

2. Mr. Claude Zimmer, maître en sciences économiques, born on July 18, 1956 in Luxembourg, with professional address in 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

3. Mr. Claude Schmitz, tax adviser, born on September 23, 1955 in Luxembourg, with professional address in 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

4. Mrs. Kim Stevens, company director, born on May 10, 1967 in London, with professional address in Compass Point, 9 Bermudiana Road Hamilton, HM 11, Bermuda Islands;

with the powers indicated in article 12 of the articles of incorporation.

The directors may appoint agents, fix their powers, competences and dismiss them.

Second resolution

Mr. Claude Zimmer, prenamed, who accepts, has been elected as chairman of the board of directors.

Third resolution

The following has been appointed as statutory auditor, its mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the financial statements of the first business year: AUDIEX S.A., with registered office in 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65.469.

Fourth resolution

The company's registered office is located at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

57474

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the French and the English text, the French version shall prevail.

Signé: C. ETONDE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 avril 2008. Relation: LAC/2008/13959. - Reçu à 0,5 %: cent cinquante cinq euros (155 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 AVRIL 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008057016/211/432.

(080063544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2008.

Isolani s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3341 Huncherange, 5, route de Noertzange.

R.C.S. Luxembourg B 67.270.

Convention de cession de parts sociales

Entre:

Monsieur Diongi ISOLANI, demeurant à L-1456 LUXEMBOURG, 94, rue de l'Egalité, ci-après désigné par le "Cédant",

Et:

Monsieur Domenico LOCONTE, demeurant à L-1477 LUXEMBOURG, 29, rue des Etats-Unis, ci-après désigné par le "Cessionnaire",

Il a été exposé ce qui suit:

Le cédant déclare être détenteur et propriétaire de CENT (100) parts sociales de la société à responsabilité limitée ISOLANI S.à r.l., inscrit au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 67.270, au capital social de DOUZE MILLE QUATRE CENTS (12.400,-) Euros, réparti en CENT (100) parts sociales, chacune d'une valeur nominale de CENT VINGT-QUATRE (124,-) Euros,

ci-après désignée par la "Société".

Le Cédant a marqué son accord de vendre et le Cessionnaire son accord d'acheter au Cédant CENT (100) parts sociales de la Société qu'il possède.

Il a été convenu ce qui suit:

1. Conformément aux termes et conditions définis ci-après, le Cédant vend et cède CENT (100) parts sociales qu'il détient dans la Société au Cessionnaire, ce acceptant.

2. Le prix de vente des parts est fixé d'un commun accord à 80.000,00.- EURO (Quatre vingt-mille) Euro.

3. Le paiement et le transfert de propriété des parts sociales est immédiat et se réalise par la signature de la présente. Le Cessionnaire entre immédiatement en jouissance de tous les droits et obligations y attachés.

4. Le cessionnaire reprend avec effet immédiat tout passif éventuel attaché aux parts sociales cédées et renonce à toutes revendications généralement quelconques de ce chef contre le Cédant.

Fait en deux exemplaires à Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

s. Diongi ISOLANI / s. Domenico LOCONTE

Le Cédant / Le Cessionnaire

Annexe à la convention de cession de parts sociales du 1^{er} février 2008

Entre:

Monsieur Diongi ISOLANI, demeurant à L-1456 Luxembourg, 94 rue de l'égalité, ci-après désigné par le «Cédant»,

Et:

Monsieur Domenico LOCONTE, demeurant à L-1477 LUXEMBOURG, 29 rue des Etats-Unis ci-après désigné par le «Cessionnaire»,

Il a été convenu que:

1. Le paiement de la cession des parts d'un montant de 80.000.- (quatre-vingt mille euro) consiste dans la reprise du compte courant dans la société ISOLANI SARL par Monsieur Domenico LOCONTE.

Ainsi, aucun montant en espèce a été échangé pour acquitter la cession de parts sociales de la société à responsabilité limitée ISOLANI SARL.

2. L'annexe vaut acquittement de paiement lors de la signature conjointe de la présente.

Fait en deux exemplaires à Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

s. Dionigi ISOLANI / s. Domenico LOCONTE

Le Cédant / Le Cessionnaire

Référence de publication: 2008039997/808/49.

Enregistré à Diekirch, le 6 mars 2008, réf. DSO-CO00040. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080042893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Wallberg Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 137.988.

— STATUTEN

Im Jahre zweitausendacht, am neunzehnten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg

SIND ERSCIENEN:

1.- Wallberg Kapital AG, mit Gesellschaftssitz in Auerspergstrasse 39, AU-5020 Salzburg,

hier vertreten durch Dr. Marcel Bartnik, Rechtsanwalt, beruflich ansässig in Luxemburg,

gemäß privatschriftlicher Vollmacht, ausgestellt in Salzburg, am 29. November 2007

2 - Wallberg Beteiligungsgesellschaft mbH, mit Gesellschaftssitz in Theatinerstrasse 15, D-80333 München,

hier vertreten durch Dr. Marcel Bartnik, Rechtsanwalt, beruflich ansässig in Luxemburg,

gemäß privatschriftlicher Vollmacht, ausgestellt in München, am 23. November 2007

3 - Europäische Genossenschaftsbank, mit Gesellschaftssitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen,

hier vertreten durch Dr. Marcel Bartnik, Rechtsanwalt, beruflich ansässig in Luxemburg,

gemäß privatschriftlicher Vollmacht, ausgestellt in Strassen, am 06. Dezember 2007

Die Vollmachten nach "ne varietur" Unterzeichnung durch den Bevollmächtigte und den unterzeichneten Notar bleiben gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Erschienenen ersuchen den unterzeichneten Notar, die Satzung einer Aktiengesellschaft, die sie hiermit gründen, wie folgt zu beurkunden.

I. Name, Sitz, Zweck und Dauer

Art. 1. Die Gesellschaft ist eine Aktiengesellschaft nach luxemburgischem Recht und führt den Namen "Wallberg Invest S.A."

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Strassen. Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können jederzeit Filialen oder Geschäftsstellen sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland gegründet werden.

Falls durch außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Natur die Gesellschaft in ihrer Tätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr zwischen dem Sitz der Gesellschaft und dem Ausland behindert wird oder falls eine solche Behinderung vorauszusehen ist, kann der Sitz der Gesellschaft durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates vorübergehend bis zur völligen Normalisierung der Verhältnisse in ein anderes Land verlegt werden. Eine solche Maßnahme berührt die luxemburgische Nationalität der Gesellschaft nicht.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist die Verwaltung von Organismen für gemeinsame Anlagen (OGA) gemäß (i) des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen und (ii) des Gesetzes vom 13. Februar 2007 über spezialisierte Investmentfonds sowie die Ausführung sämtlicher Tätigkeiten, welche mit der Verwaltung solcher OGA verbunden sind.

Die Gesellschaft kann ihre Tätigkeit im In- und Ausland ausüben, Zweigniederlassungen errichten und alle sonstigen Geschäfte betreiben, die der Erreichung ihrer Zwecke förderlich sind und im Rahmen der

Bestimmungen des Kapitels 13 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 bleiben.

Art. 4. Die Gesellschaft ist auf unbeschränkte Zeit errichtet.

II. Aktienkapital

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt einhundertfünfundzwanzigtausend Euro (EUR 125.000,-). Es ist in zweitausendfünfhundert (2.500) Aktien mit einem Nennwert von je fünfzig Euro (EUR 50,-) eingeteilt und in voller Höhe einbezahlt.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluss der Generalversammlung, welcher in derselben Form wie für Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn über Handelsgesellschaften einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen ("Gesetz von 1915") und zu den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

Art. 6. Die Aktien werden ausschließlich in Form von Namensaktien ausgegeben.

Am Gesellschaftssitz wird ein Register der Namensaktien geführt, welches jedem Aktionär zur Einsicht offen steht. Dieses Register enthält alle Angaben, welche von Artikel 39 des Gesetzes von 1915 vorgesehen sind. Das Eigentum an Namensaktien wird durch die Eintragung in dieses Register festgestellt.

Es können Aktienzertifikate ausgestellt werden, welche die Eintragung im Register bestätigen und von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet werden.

Die Gesellschaft erkennt nur einen Eigentümer pro Aktie an; sollte der Besitz einer Aktie geteilt oder streitig sein, müssen diejenigen die ein Recht über die Aktie geltend machen, einen einzigen Bevollmächtigten ernennen um die Aktie bei der Gesellschaft zu vertreten. Die Gesellschaft kann den Gebrauch aller Rechte bezüglich dieser Aktie einstellen solange nicht eine einzige Person zum Besitzer der Aktie im Verhältnis zur Gesellschaft ernannt worden ist.

III. Verwaltungsrat

Art. 7. Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht aus mindestens drei Mitgliedern, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen. Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird durch die Generalversammlung der Aktionäre bestimmt.

Art. 8. Der Verwaltungsrat ist befugt, die Gesellschaft im weitesten Sinne zu leiten und alle Geschäfte vorzunehmen, welche nicht durch das Gesetz von 1915 oder durch diese Satzung ausdrücklich der Generalversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat vertritt die Gesellschaft gerichtlich und außergerichtlich. Durch die gemeinschaftliche Zeichnung je zweier Verwaltungsratsmitglieder wird die Gesellschaft Dritten gegenüber wirksam verpflichtet.

Art. 9. Die laufende Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die diesbezügliche Vertretung Dritten gegenüber werden unter den Bedingungen von Artikel 78 Absatz 1 (b) des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 an die in Art. 60 des Gesetzes von 1915 aufgeführten Personen übertragen; deren Ernennung, Abberufung, Befugnisse und Zeichnungsberechtigung werden durch den Verwaltungsrat geregelt.

Ferner kann der Verwaltungsrat einzelne Aufgaben der Geschäftsführung an Ausschüsse, einzelne Verwaltungsratsmitglieder oder an dritte Personen oder Unternehmen übertragen und deren Zeichnungsberechtigung regeln. Er setzt die diesbezüglichen Vergütungen fest, welche von der Gesellschaft getragen werden.

Art. 10. Die Verwaltungsratsmitglieder werden durch die ordentliche Generalversammlung für die Dauer eines oder mehrerer Jahre bestellt.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten. Sie beginnt am Ende der Generalversammlung, welche die Verwaltungsräte bestellt und endet grundsätzlich mit der Bestellung der Nachfolger.

Wird die Stelle eines Verwaltungsratsmitgliedes frei, so können die verbleibenden Verwaltungsratsmitglieder das frei gewordene Amt vorläufig besetzen. Die nächste Generalversammlung nimmt die endgültige Wahl vor. Die Wiederwahl von Verwaltungsratsmitgliedern ist zulässig. Die Generalversammlung kann die Verwaltungsratsmitglieder jederzeit und ohne Angabe von Gründen abberufen.

Art. 11. Der Verwaltungsrat wird aus dem Kreise seiner Mitglieder einen Vorsitzenden und einen oder mehrere stellvertretende Vorsitzende bestellen.

Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden oder bei dessen Verhinderung durch einen stellvertretenden Vorsitzenden oder zwei Verwaltungsratsmitglieder einberufen. Die Einladung hat unter Mitteilung der Tagesordnung zumindest 48 Stunden per Telefax, e-Mail oder ähnliche Kommunikationsmittel vor der Sitzung zu erfolgen, außer in Notfällen, in welchen Fällen die Art des Notfalls in der Einladung vermerkt wird. Auf diese Einladung kann übereinstimmend schriftlich, durch Telefax, e-Mail oder ähnliche Kommunikationsmittel verzichtet werden. Eine Einladung ist nicht notwendig für Sitzungen, welche zu Zeitpunkten und an Orten abgehalten werden, die zuvor in einem Verwaltungsratsbeschluss bestimmt worden waren.

Sitzungen des Verwaltungsrates finden am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen, in der Einladung zu bestimmenden Ort statt.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann sich in der Sitzung des Verwaltungsrates mittels einer Vollmacht durch ein anderes Mitglied vertreten und sein Stimmrecht in seinem Namen ausüben lassen. Die Vollmacht kann privatschriftlich durch Telefax erteilt werden. Ein Verwaltungsratsmitglied kann mehrere andere Verwaltungsratsmitglieder gleichzeitig vertreten.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann an einer Verwaltungsratssitzung im Wege einer telephonischen Konferenzschaltung oder durch ähnliche Kommunikationsmittel, welche ermöglichen, dass sämtliche Teilnehmer an der Sitzung einander hören können, teilnehmen und diese Teilnahme steht einer persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung gleich.

Der Verwaltungsrat ist beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist.

Die Beschlussfassung des Verwaltungsrates erfolgt mit einfacher Stimmenmehrheit der anwesenden und vertretenen Mitglieder. Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Verwaltungsratsvorsitzenden.

Über die Verhandlungen und Beschlüsse des Verwaltungsrates werden Protokolle geführt, welche vom Vorsitzenden oder zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet werden.

Auf Veranlassung eines jeden Verwaltungsratsmitglieds können Beschlüsse des Verwaltungsrates auch einstimmig durch Brief oder Telefax gefasst werden. Schriftliche und von allen Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnete Beschlüsse stehen Beschlüssen auf Verwaltungsratssitzungen gleich. Solche Beschlüsse können von jedem Verwaltungsratsmitglied schriftlich, durch Telefax oder ähnliche Kommunikationsmittel gebilligt werden. Eine solche Billigung wird jedenfalls schriftlich bestätigt und die Bestätigung wird dem Beschlussprotokoll beizufügen sein.

IV. Überwachung

Art. 12. Die Gesellschaft unterliegt der Überwachung durch einen oder mehrere unabhängige Wirtschaftsprüfer. Die Generalversammlung bestimmt ihre Zahl und setzt ihre Vergütung fest.

Art. 13. Die Wirtschaftsprüfer haben ein unbeschränktes Aufsichts- und Prüfungsrecht über alle Geschäfte der Gesellschaft. Sie dürfen an Ort und Stelle Einsicht nehmen in die Bücher, den Schriftwechsel, die Protokolle und die sonstigen Geschäftsunterlagen der Gesellschaft.

Sie berichten der Generalversammlung über das Ergebnis ihrer Prüfung und unterbreiten nach ihrer Ansicht geeignete Vorschläge.

Art. 14. Die ordentliche Generalversammlung bestellt die Wirtschaftsprüfer für die Dauer eines Jahres. Ihre Amtszeit beginnt mit dem Ende der Generalversammlung, die sie bestellt und endet grundsätzlich mit der Bestellung der Nachfolger.

Die Wiederwahl der Wirtschaftsprüfer ist zulässig. Sie können durch die Generalversammlung abberufen werden.

V. Generalversammlung der Aktionäre

Art. 15. Die ordnungsmäßig gebildete Versammlung der Aktionäre vertritt alle Aktionäre der Gesellschaft. Sie hat jegliche Befugnis zur Anordnung, Ausführung oder Ratifizierung aller Handlungen im Hinblick auf die Geschäfte der Gesellschaft.

Die Generalversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen. Sie kann auch auf Antrag von Aktionären, welche wenigstens 1/10 des Gesellschaftskapitals vertreten, einberufen werden.

Art. 16. Die ordentliche Generalversammlung findet am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen in der Einladung bestimmten Ort der Gemeinde des Gesellschaftssitzes jeweils um 11.00 Uhr am dritten Donnerstag des Monats Mai eines jeden Jahres oder, wenn dieser Tag auf einen Tag fällt, der in Luxemburg nicht Bankarbeitstag ist, am nächsten darauffolgenden Bankarbeitstag in Luxemburg statt.

Art. 17. Außerordentliche Generalversammlungen können jederzeit an einem beliebigen Ort innerhalb oder außerhalb des Großherzogtums Luxemburg einberufen werden.

Art. 18. Die Generalversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen. Sie muss binnen einer Frist von 15 (fünfzehn) Tagen einberufen werden, wenn Aktionäre, die ein Zehntel des Gesellschaftskapitals vertreten, den Verwaltungsrat hierzu schriftlich unter Angabe der Tagesordnung auffordern.

Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt durch eingeschriebenen Brief. Sind alle Aktionäre in einer Generalversammlung anwesend oder vertreten, so können sie auf die Einhaltung der förmlichen Einberufung verzichten.

Vorsitzender der Generalversammlung ist der Vorsitzende des Verwaltungsrates oder, bei seiner Verhinderung, ein stellvertretender Vorsitzender, ein sonstiges Mitglied des Verwaltungsrates oder eine sonst von der Generalversammlung bestimmte Person.

Art. 19. Jeder Aktionär ist berechtigt, an der Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich aufgrund privatschriftlicher Vollmacht durch einen anderen Aktionär oder durch einen Dritten vertreten lassen.

Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Beschlüsse der Generalversammlung werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden und vertretenen Stimmen gefasst, sofern die Vorschriften des Gesetzes von 1915 keine anderweitigen Bestimmungen treffen. Über die Verhandlungen und Beschlüsse der Generalversammlungen werden Protokolle geführt, die vom jeweiligen Vorsitzenden unterzeichnet werden.

VI. Rechnungslegung

Art. 20. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember desselben Jahres.

Art. 21. Der Verwaltungsrat stellt nach Ablauf eines jeden Jahres eine Bilanz sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung auf. Es werden jährlich wenigstens fünf Prozent des Reingewinnes vorweg dem gesetzlichen Reservefonds so lange zugeführt bis dieser zehn Prozent des Gesellschaftskapitals ausmacht.

Mindestens einen Monat vor der ordentlichen Generalversammlung legt der Verwaltungsrat die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung mit einem Bericht über die Geschäftstätigkeit der Gesellschaft den Wirtschaftsprüfern vor, die ihrerseits der Generalversammlung Bericht erstatten.

Die Generalversammlung befindet über die Bilanz sowie über die Gewinn- und Verlustrechnung und bestimmt über die Verwendung des Jahresgewinns. Sie kann im Rahmen der Bestimmungen des Gesetzes von 1915 aus den verteilungsfähigen Gewinnen und Reserven die Ausschüttung einer Dividende beschließen.

Gemäß Artikel 72-2 des Gesetzes von 1915 ist der Verwaltungsrat ermächtigt, Interimdividenden als Abschlag auf die zu erwartende Dividendenberechtigung am Ende des Geschäftsjahres auszuzahlen.

VII. Auflösung der Gesellschaft

Art. 22. Wird die Gesellschaft durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst, so wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren durchgeführt. Die Generalversammlung setzt deren Befugnisse und Vergütung fest.

VIII. Schlussbestimmungen

Art. 23. Für sämtliche Punkte, welche durch diese Satzung nicht geregelt sind, gelten die luxemburgischen gesetzlichen Bestimmungen, insbesondere das Gesetz von 1915 sowie das Gesetz vom 20. Dezember 2002.

Übergangsbestimmungen

1) Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2008 (zweitausendacht).

2) Die erste jährliche Generalversammlung wird im Kalenderjahr 2009 (zweitausendneun) stattfinden.

Zeichnung und einzahlung der aktien

Nach erfolgter Feststellung der Satzung erklärt der Erschienene, die zweitausendfünfhundert (2500) Aktien wie folgt zu zeichnen:

Wallberg Kapital AG, vorgeannt; eintausendzweihundertfünfsiebzig Aktien	1.275
Wallberg Beteiligungsgesellschaft mbH, vorgeannt; siebenhundertfünfzig Aktien	750
Europäische Genossenschaftsbank, vorgeannt; vierhundertfünfsiebzig Aktien	475
Gesamtes Aktienkapital zweitausendfünfhundert Aktien	2.500

Sämtliche Aktien wurden voll und bar eingezahlt; demgemäß verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über einen Betrag von einhundertfünfundzwanzigtausend Euro (EUR 125.000,-), wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes von 1915 erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf ungefähr EUR 3.500,-.

Außerordentliche Generalversammlung

Sodann hat der Erschienene sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der er sich als ordentlich einberufen erklärt, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf fünf festgelegt.

Die Zahl der Wirtschaftsprüfer auf einen.

2.- Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

- Thorsten Schrieber, geboren am 15. November 1965 in Bremerhaven (Deutschland), wohnhaft in Asamstrasse 9, D-83700 Rottach-Egern

- Horst Lukas, geboren am 12. September 1972 in Mittersill (Österreich), wohnhaft in Ringweg 27, AU-4210 Unterweikersdorf

- Julien Zimmer, geboren am 13. Juli 1963 in Luxemburg (Luxemburg), wohnhaft in 11, rue Ch. F. Mersch, L-7790 Bissen

- Nikolaus Rummler, geboren am 05. Oktober 1962 in Saarburg, wohnhaft in Leuker Bungert 14, D-54439 Saarburg

- Michael Marx, geboren am 26. Oktober 1964 in Trier (Deutschland), wohnhaft in 163b, rue Principale, L-5366 Munsbach

Als Verwaltungsratsvorsitzender wird Herr Thorsten Schrieber ernannt.

3.- Zum Wirtschaftsprüfer wird ernannt:

PricewaterhouseCoopers mit Sitz in 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxemburg.

4.- Die Anschrift der Gesellschaft lautet:

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

5.- Die Aufträge der Verwaltungsratsmitglieder enden mit der Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2012 (zweitausendzwoölf) befindet. Der Auftrag des Wirtschaftsprüfers endet mit der Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2008 (zweitausendacht) befindet.

WORUEBER URKUNDE, aufgenommen wurde zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komponenten, haben dieselbe gegenwärtige Urkunde mit uns Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: M. BARTNIK - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 mars 2008, LAC/2008/12188. — Reçu à 0,5%: six cent vingt-cinq euros (EUR 625,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE ABLICHTUNG, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den zweiundzwanzigsten April zweitausendacht.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008056079/242/221.

(080061789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2008.

Avery Dennison Finance Luxembourg II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 86.647.150,00.

Siège social: L-4801 Rodange, Zone Industrielle P.E.D.

R.C.S. Luxembourg B 104.864.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 31 janvier 2008

En date du 31 janvier 2008, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Annick IMBERT de son mandat de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 31 janvier 2008;

- de nommer Monsieur Alain KOHNEN, né le 2 décembre 1973 à Bastogne, Belgique, ayant comme adresse professionnelle: 51, rue Rosière la Grande, 6640 Vaux-sur-Sûre, Belgique, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet au 31 janvier 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Madame Patricia HORREAUX, gérant de catégorie A
- Monsieur Alain KOHNEN, gérant de catégorie A
- Madame Alida VAN LEEUWEN, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

AVERY DENNISON FINANCE LUXEMBOURG II

Signature

Référence de publication: 2008048460/250/25.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03051. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Skype Technologies, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 96.677.

Extraits des résolutions des actionnaires

Il résulte des résolutions des actionnaires de la Société prises en date du 17 mars 2008 que les actionnaires ont décidé:

- de nommer Monsieur Joshua Silverman, né le 14 janvier 1969, à Ann Arbor, Michigan, Etats-Unis, avec adresse professionnelle à 22/24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que nouvel administrateur de la Société pour une durée de cinq ans et avec effet à partir du 1^{er} avril 2008.

Il résulte des résolutions des actionnaires de la Société prises en date du 7 avril 2008 que les actionnaires ont approuvé la démission de Monsieur Niklas Zennström de son poste d'administrateur de la Société avec effet en date du 31 mars 2008.

En conséquence, le conseil d'administration de la Société est depuis le 1^{er} avril 2008 constitué par les personnes suivantes:

- Laura Shesgreen;
- Norbert Becker;
- Robert Miller;

- Michael van Swaij; et
- Joshua Silverman.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008055012/1092/29.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03830. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Avery Dennison Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 48.210.975,00.

Siège social: L-4802 Rodange, Zone Industrielle P.E.D.

R.C.S. Luxembourg B 85.076.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 31 janvier 2008

En date du 31 janvier 2008, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Annick IMBERT de son mandat de gérant de la Société avec effet au 31 janvier 2008;
- d'accepter la démission de Monsieur Robert VAN SCHOONENBERG de son mandat de gérant de la Société avec effet au 31 janvier 2008;
- de nommer Madame Karyn E. RODRIGUEZ, née le 31 août 1959 à New York, Etats-Unis, ayant comme adresse professionnelle: 159, North Orange Grove Boulevard, 91103 Pasadena, Californie, Etats-Unis, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 31 janvier 2008 et ce pour une durée indéterminée;
- de nommer Madame Susan CALABRESE MILLER, née le 5 juin 1959 à Connecticut, Etats-Unis, ayant comme adresse professionnelle: 159, North Orange Grove Boulevard, 91103 Pasadena, Californie, Etats-Unis, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 31 janvier 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Madame Alida VAN LEEUWEN
- Madame Kary E. RODRIGUEZ
- Madame Susan CALABRESE MILLER

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

AVERY DENNISON HOLDING LUXEMBOURG S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008048461/250/30.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03058. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

S.M.S. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 109.745.

RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance de tous qu'une erreur s'est glissée dans la rédaction de l'extrait des résolutions du Conseil d'Administration tenu en date du 14 février 2008, enregistré à Luxembourg le 3 mars 2008, référence LSO CO/00200, déposé au R.C.S. de Luxembourg le 11/03/2008, N ° L080037724.04 et qu'il fallait lire:

- "Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur de catégorie B avec effet immédiat.
- En date du 14 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire de catégorie B Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive."

Fait à Luxembourg, le 3 avril 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008054600/5387/24.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02850. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Avery Dennison Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000.000,00.

Siège social: L-4802 Rodange, Zone Industrielle P.E.D.

R.C.S. Luxembourg B 30.712.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 31 janvier 2008

En date du 31 janvier 2008, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Robert Gordon VAN SCHOONENBERG de son mandat de gérant de la Société avec effet au 31 janvier 2008;
- de nommer Madame Susan CALABRESE MILLER, née le 5 juin 1959 à Connecticut, Etats-Unis, ayant comme adresse professionnelle: 159, North Orange Grove Boulevard, 91103 Pasadena, Californie, Etats-Unis, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 31 janvier 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Alain KOHNEN
- Madame Lydia VAN LEEUWEN
- Madame Susan CALABRESE MILLER

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

AVERY DENNISON LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008048463/250/25.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03065. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Perarius Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.970.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 9 avril 2008

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Marc KOEUNE, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, administrateur;
- Michaël ZIANVENI, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte (France), demeurant professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, administrateur;
- Sébastien GRAVIERE, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy (France), demeurant professionnellement au 18, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, administrateur;
- Jean-Yves NICOLAS, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm (Belgique) et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes:

CEDERLUX-SERVICES S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008055050/24/29.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06610. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

LSCI Selaht Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.799.625,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 104.420.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 19 mars 2008, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048522/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02702. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Korea Property Company Sà r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 90.195.

Par résolution signée en date du 19 mars 2008, les liquidateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048523/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02698. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Abilene Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 127.512.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 mars 2008
le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.
- LIESCH Marc, administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.
- THIELENHAUS Andrea, administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs prendront fin le 10 mars 2014

Sont élus administrateurs-délégués:

- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., administrateur-délégué, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.
- LIESCH Marc, administrateur-délégué, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

- THIELENHAUS Andrea, administrateur-délégué, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.
Les mandats des administrateurs-délégués prendront fin le 10 mars 2014.
Le mandat du commissaire aux Comptes, AUTONOME DE REVISION, prendra fin le 10 mars 2014.

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Fiduciaire de Trèves, S.C.

Agent Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2008054580/723/25.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO09062. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

LSOF Courbevoie Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 247.893,52.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 66.410.

Par résolution signée en date du 19 mars 2008, les liquidateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048540/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02554. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Franco Food S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3511 Dudelange, 79, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 110.285.

L'an deux mille huit, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

Monsieur Francesco ANDRIANI, commerçant, demeurant à L-4011 Esch-sur-Alzette, 125, rue de l'Alzette.

Lequel comparant déclare qu'il est l'unique associé de la société FRANCO FOOD S.à r.l., avec siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 125, rue de l'Alzette, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse BIEL, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 31 août 2005, publié au Mémorial C numéro 1429 en date du 21 décembre 2005.

Ceci exposé, l'associé représentant l'intégralité du capital social, a déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont elle reconnaît avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, a pris la résolution suivante sur l'ordre du jour suivant:

- Transfert du siège social et modification de l'article cinq des statuts.

Résolution unique

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Esch-sur-Alzette à Dudelange et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. (premier alinéa). Le siège est établi à Dudelange.

(Le reste sans changement).

L'adresse du siège est fixée à L-3511 Dudelange, 79, rue de la Libération.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à CINQ CENT CINQUANTE EUROS (550.- EURO).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Andriani, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 mars 2008. Relation: EAC/ 2008/ 40686. — Reçu douze euros 12.-€.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 avril 2008.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2008055602/203/39.

(080061366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2008.

LSFAP Indonesian Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 77.580.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 19 mars 2008, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048547/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02542. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

Terold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 350.000,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 85.394.

EXTRAIT

En date du 16 octobre 2006 Quilvest American Equity Ltd a transféré toutes les parts sociales qu'elle détenait dans la Société, soit 9.000 parts sociales de classe A, à SIF Investment Company Ltd, de sorte que SIF Investment Company Ltd détient toutes les parts sociales de la Société, soit 9.000 parts sociales de classe A et 1.000 parts sociales de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008053529/260/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06717. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080059137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2008.

International Worldwide Retail S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 69.520.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 15 Novembre 2007 que:

1. Sont réélus administrateurs:

- Monsieur Bruno BEERNAERTS (administrateur de type A)
- Monsieur le Comte Hugues BAUDENET D'ANNOUX (administrateur de type B)
- Monsieur Patrick MOINET (administrateur de type B)

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 Juin 2012.
Est élue Commissaire, pour la même période, le mandat de Monsieur Olivier DORIER arrivé à échéance n'étant pas renouvelé, la société:

- BF CONSULTING Sàrl, ayant son siège social 50, Val Fleuri L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008054993/6312/22.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2008, réf. LSO-CP07521. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Propinvest Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 118.370.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008053696/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2008, réf. LSO-CP05904. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080058597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2008.

Propinvest Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 118.370.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008053697/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2008, réf. LSO-CP05901. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080058596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2008.

Kalos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 64.399.

Le bilan au 03. Octobre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054198/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06682. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

TeaM Energy Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.878.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twenty-eight of March.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr Régis Galiotto, jurist, with professional address at Luxembourg;

"the proxy"

acting as a special proxy of "TeaM Energy Asia- Pacific Limited", having its registered office at Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM 12, Bermuda,

"the mandator"

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the "société à responsabilité limitée", TeaM Energy Luxembourg Investments S.à r.l., having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 116.878, has been incorporated by deed enacted on June 30, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1511 of August 8, 2006.

II.- That the subscribed share capital of the "société à responsabilité limitée" TeaM Energy Luxembourg Investments S.à r.l. amounts currently to USD 75,000 (seventy five thousand dollars) represented by 1,875 (one thousand eight hundred seventy five) shares with a nominal par value of USD 40 (forty dollars) each, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of the "société à responsabilité limitée" TeaM Energy Luxembourg Investments S.à r.l.

IV.- That the mandator acquired all shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandator declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register of the dissolved company has been cancelled.

VII.- That the mandator fully discharges the managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the registered office of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mr Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle au Luxembourg;

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de TeaM Energy Asia-Pacific Limited, ayant son siège social à Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM 12, Bermuda,

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé qui lui est délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée TeaM Energy Luxembourg Investments S.à r.l., ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous

le numéro 116.878, a été constituée suivant acte reçu le 30 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1511 du 8 août 2006.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée prédésignée, s'élève actuellement à 75,000 USD (soixante-quinze mille dollars), représentés par 1,875 (mille huit cent soixante-quinze) actions ayant chacune une valeur nominale de 40 USD (quarante dollars), intégralement libérées.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société à responsabilité limitée TeaM Energy Luxembourg Investments S.à r.l.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 avril 2008, Relation: LAC/2008/13574. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008056513/211/82.

(080063069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2008.

Sea View Real Estate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 95.726.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054201/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03027. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Servitia, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 23, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 14.241.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, tenue à Luxembourg au siège social le 5 mars 2008.

Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Franco ZIBORDI, demeurant professionnellement à Milano, P.tta Giordano Dell'Amore, 3, Président;
- M. Luigi PAGANINI, demeurant professionnellement à Luxembourg, bd du Prince Henri 19-21, Vice-président;
- M. Jean-Claude KRIEGER, demeurant professionnellement à Luxembourg, bd du Prince Henri, 23, Administrateur délégué;
- M. Enrico LIRONI, demeurant à Campione d'Italia (Como), via Riasc 6/a, Administrateur;
- M. Massimo DEL VECCHIO, demeurant à Roma, Via Ludovica Albertoni, 118, Administrateur (sous réserve de l'agrément de la Commission de Surveillance du Secteur Financier).

M. Mauro FERRARI, demeurant professionnellement à Luxembourg, bd du Prince Henri, 19-21, assure la fonction de Secrétaire du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale autorise que la gestion journalière de la société soit confiée à M. Jean-Claude KRIEGER, demeurant professionnellement à Luxembourg, bd du Prince Henri, 23, Administrateur Délégué, conjointement à la (aux) personne(s) désignée(s) à cette fonction par le Conseil d'Administration, en conformité avec les dispositions légales en vigueur et les statuts.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

Pour extrait conforme

Luigi Paganini / Jean-Claude Krieger

Vice-président / Administrateur délégué

Référence de publication: 2008055061/24/30.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06589. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Sea View Real Estate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 95.726.

Le bilan au 31/12/2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054203/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03003. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Somerton-Deane S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1159 Luxembourg, 2, rue d'Avalon.

R.C.S. Luxembourg B 79.719.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054206/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP02996. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Schroder Management Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 33.755.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de SCHRODER MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. (la «Société») tenue le 3 avril 2008, a décidé de réélire, pour une durée d'un an les administrateurs suivants:

- Monsieur Noel Fessey au poste de Président de la Société;
- Monsieur Jacques Elvinger au poste d'Administrateur de la Société;
- Monsieur Gary Janaway au poste d'Administrateur de la Société; et

En conséquence, le Conseil d'administration se compose comme suit jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle en 2009:

- Noel Fessey, Managing Director, Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Jacques Elvinger, Partner, Elvinger, Hoss & Prussen, 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Gary Janaway, Director, Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 3 avril 2008 a également nommé le réviseur d'entreprises suivant jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle en 2009:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2008.

Pour Strategic Solutions

Signature

Director

Référence de publication: 2008055360/4369/30.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04104. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2008.

Somerton-Deane S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1159 Luxembourg, 2, rue d'Avalon.

R.C.S. Luxembourg B 79.719.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054208/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP02999. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Panicaut, s.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 92.033.

Le bilan au 21.06.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054210/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP02946. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

IVP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 106.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

FONS MANGEN

ADMINISTRATEUR

Référence de publication: 2008054213/750/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07793. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

L'Olivier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 140, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 34.937.

Constituée par-devant M^e J. Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 septembre 1990, acte publié au Mémorial C no 91 du 28 février 1991, capital converti en EURO suivant avis publié au Mémorial C no 418 du 15 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01^{er} avril 2008.

Pour L'OLIVIER S.A R.L.
INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008054324/1261/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03677. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Malifo S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 122.614.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FONS MANGEN
ADMINISTRATEUR

Référence de publication: 2008054214/750/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07790. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Stella International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 41.543.

Les comptes annuels au 30 juin 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Fons MANGEN.

Référence de publication: 2008054217/750/11.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07816. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

ALC Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 112.438.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

FONS MANGEN
ADMINISTRATEUR

Référence de publication: 2008054220/750/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07811. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Starkstrom-Anlagen Kautz Luxemburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 29, rue Alfred de Musset.

R.C.S. Luxembourg B 44.437.

Constituée le 16 juin 1993 par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, acte publié au Mémorial C no 442 du 24 septembre 1993, modifié par-devant le même notaire en date du 15 décembre 1995, acte publié au Mémorial C no 179 du 10 avril 1996.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31.3.08.

Pour STARKSTROM-ANLAGEN KAUTZ LUXEMBOURG S.A R.L.

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2008054339/1261/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03683. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Beständigkeit Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 63.659.

Les comptes annuels au 30 novembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Fons MANGEN.

Référence de publication: 2008054222/750/11.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07804. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

SPC Lux IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 138.047.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the eighteenth of April.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"SPC Partners IV, L.P.", a limited partnership existing under the laws of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801 and duly registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4498325,

here represented by Mrs. Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of one proxy given under private seal dated 15 April 2008.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I.- Form, Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate Name. There is formed a private limited liability company under the name "SPC Lux IV, S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12.500) shares each having a par value of one euro (EUR 1.-) (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares Indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers")

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the sole signature of any manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any manager.

Art. 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by any manager.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General Meeting of Shareholders

Art. 13. Powers of the General Meeting of Shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V.- Business Year

Art. 14. Business Year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution Right of Shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable Law

Art. 17. Applicable Law . Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory Provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

	Shares
SPC Partners IV, L.P.	12.500
Total:	12.500

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand seven hundred Euro.

Resolutions of the Sole Shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers of the Company for an undetermined period:

- Mr Carl Morris STOUT, private equity investor, born on December 24, 1967 in Bloomington, Indiana, United States of America, residing at 4 Acacia avenue, Greenbrae, CA 94904, United States of America; and

- Mr Andrew RICHARDS, private equity investor, born on June 10, 1963 in New York, New York, United States of America, residing at 75 Douglass avenue, Bernardsville, NJ, United States of America.

2) The Company shall have its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-huit avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

«SPC Partners IV, L.P.», un limited partnership régit par les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801 et immatriculé auprès de Secretary of State of the State of Delaware sous la référence 4498325.

La comparante ci-dessus est représentée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 15 avril 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

STATUTS

Titre I^{er} .- Forme, Nom, Siège Social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «SPC Lux IV, S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la " Société "), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts.

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II.- Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le " Conseil de Gérance ").

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout gérant.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout gérant peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout gérant détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par un des Gérants en cas de pluralité de Gérants.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:	Parts Sociales <u>12.500</u> 12.500
-----------------	--

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cents euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, SPC Partners IV, L.P., représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1- Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Monsieur Carl Morris STOUT, private equity investor, né le 24 décembre 1967 à Bloomington, Indiana, USA, résident au 4 Acacia avenue, Greenbrae, CA 94904, USA; et

- Monsieur Andrew RICHARDS, private equity investor, né le 10 juin 1963 à New York, New York, USA, résident au 75 Douglass avenue, Bernardsville, NJ, USA.

2- Le siège social de la Société est établi au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. KORPEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 23 avril 2008. Relation: EAC/2008/5517. - Reçu soixante-deux Euros cinquante Cents (12.500.- à 0,5 % = 62,50.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): FISCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008056965/239/421.

(080063252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2008.

Beständigkeit Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 63.659.

Les comptes annuels au 30 novembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Fons MANGEN

Signature

Référence de publication: 2008054224/750/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07808. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Wernelin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 93.803.

Les comptes annuels au 31 mai 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

FONS MANGEN.

Référence de publication: 2008054226/750/11.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07799. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

GIP Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 71.808.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Fons MANGEN.

Référence de publication: 2008054229/750/11.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07796. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Central European Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 108.155.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale tenue en date du 26 mars 2008

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Madame Marjoleine VAN OORT de son poste d'administrateur de la société avec effet au 31 mars 2008.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur Alain HEINZ, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet au 31 mars 2008.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008054932/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP06820. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Formedia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 40, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 63.052.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008054233/8905/11.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07872. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Translink Mergers & Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 81.890.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008054249/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2008, réf. LSO-CP05739. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

INEUMconsulting Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 41, Zone d'Activité Am Bann.

R.C.S. Luxembourg B 114.630.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008054258/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04474. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Dasco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 63, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 41.131.

Constituée par-devant M^e Frank BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 07 août 1992, acte publié au Mémorial C n^o 572 du 5 décembre 1992, modifiée par-devant M^e Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 janvier 1993, acte publié au Mémorial C n^o 213 du 11 mai 1993, modifiée par acte sous-seing privé en date du 4 septembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n^o 193 du 5 février 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} Avril 2008.

Pour DASCO

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008054326/1261/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03681. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

DREYER RUPPERT REAL ESTATE S.A. Development & Investment, Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 122.266.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008054259/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04478. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

CH Consult S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 52.320.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008054260/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04496. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Société de Participation Financière Dalmine Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 40.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2008.

Société Européenne de Banque S.A., société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008054546/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06593. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Meighorn Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 116.098.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008054265/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05205. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Luxonen S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 30.541.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Luxonen S.A.

Enrico Maldifassi

Référence de publication: 2008054268/3817/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2008, réf. LSO-CP07525. - Reçu 101,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Intégrale Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix.

R.C.S. Luxembourg B 62.098.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/04/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008054274/3175/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07747. - Reçu 107,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Translink Mergers & Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 81.890.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008054281/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2008, réf. LSO-CP05741. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Digital Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 110.216.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008054354/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2008, réf. LSO-CP07385. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

De Beers, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 78.985.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2008054285/2571/11.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07073. - Reçu 72,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Aska, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 63, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 62.448.

Constituée par-devant M^e Léon THOMAS dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 22 décembre 1997, acte publié au Mémorial C no 234 du 10 avril 1998, modifiée par-devant M^e Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à Luxembourg en date du 28 juin 2002, acte publié au Mémorial C no 1395 du 26 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2008.

Pour ASKA

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008054344/1261/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03679. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Roadster Two S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 86.703.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054289/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP06851. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Roadster One S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 86.702.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054294/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP06855. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patron Ku'damm Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 112.170.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054298/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP06860. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Maple Grove S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 57.233.

Constituée par-devant M^e Roger ARRENSDORF, notaire de résidence à Wiltz, en date du 5 décembre 1996, acte publié au Mémorial C no 103 du 4 mars 1997, modifiée par acte sous-seing privé en date du 15 novembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C no 578 du 13 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2008.

Pour MAPLE GROVE S.A.R.L.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008054342/1261/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03712. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.
